

CN PI  
Infirmier(e)s  
cnpinfirmier@orange.fr  
MALAQUIN-PAVAN Evelyne  
Présidente

CN PIA  
Infirmier(e)s anesthésistes  
president@cnpia.fr

DEBOUT Christophe  
Président

CN PIBODE  
Infirmier(e)s de bloc opératoire  
presidencecnpibode@gmail.com

CARTIGNY Alain  
Président

CIP  
Infirmier(e)s puéricultrices  
presidence@college-ipde.fr

ROYER de la BASTIE Claire  
Présidente

CN P IPA  
Infirmier(e)s en pratique avancée  
president.cnpipa@gmail.com

DEVICTOR Julie  
Présidente

Paris, le mercredi 18 octobre 2023

À l'attention de Monsieur **Aurélien ROUSSEAU**,  
Ministre de la Santé et de la Prévention

Monsieur le Ministre,

Conformément aux missions qui leur sont attribuées, les cinq Conseils Nationaux Professionnels (CNP) de la profession infirmière sont consultés dans le cadre des réformes en cours, notamment celles ayant trait à l'évolution de l'exercice et de la formation des différents métiers infirmiers.

Une implication forte est demandée aux membres de nos CNP et à nos experts dans ces travaux afin d'apporter une contribution effective à ces projets porteurs d'enjeux majeurs pour la santé de notre population, la pérennité de notre système de santé et l'évolution de notre profession dans toute la diversité des métiers qui la composent.

Les orientations qui nous ont été données dans le cadre de la mise en œuvre des méthodologies préconisées par les pilotes de ces projets insistaient sur la prise en compte de la nature de l'exercice actuel des professionnels infirmiers et des réformes nécessaires et souhaitées dans ce domaine. Il s'agit d'envisager les évolutions nécessaires qui permettront aux 700 000 professionnels infirmiers d'apporter une contribution optimale à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de santé dans un système de santé reconfiguré.

Ces orientations peuvent être résumées par des mots clés qui ont reçu un accueil très favorable au sein de nos organisations professionnelles : approche centrée sur la personne, autonomie infirmière, interprofessionnalité respectueuse des contributions apportées par chaque professionnel de santé, juste utilisation des compétences et des expertises infirmières mais également positionnement en première ligne des infirmiers selon le niveau d'expertise des infirmiers en soins généraux, des infirmiers en pratique avancée et des infirmiers spécialisés, ceci afin de garantir l'accès aux soins de la population.

Ces orientations semblaient en parfait accord avec le plan stratégique de l'Organisation Mondiale de la Santé<sup>1</sup> récemment décliné dans la feuille de route de la région OMS Europe<sup>2</sup>. Elles soulignent la place centrale que la profession infirmière doit occuper au sein des systèmes de santé pour atteindre les objectifs de développement durable<sup>3</sup>, notamment de maintenir la couverture sanitaire universelle<sup>4</sup> (CSU). Cette transposition semblait également cohérente avec la nomination récente d'une Chief nurse au sein de votre Ministère en lien direct avec l'Organisation mondiale de la santé.

En outre, la loi portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé votée le 19 mai 2023<sup>5</sup> laissait présager la rédaction de textes d'application faisant évoluer dans ce sens l'exercice des infirmières et des infirmières en pratique avancée.

Les orientations données aux travaux auxquels nous avons contribué jusqu'alors étaient en parfaite adéquation avec ces préconisations.

Toutefois, vos déclarations du 06 octobre dernier devant un parterre de médecins libéraux<sup>6</sup> semblent en totale contradiction avec ces orientations. Vos propos, largement relayés dans les médias et dans les réseaux sociaux, ont suscité un vif émoi au sein de la profession infirmière mais aussi parmi nos membres et nos experts.

Dans ce contexte, il semble que les orientations qui nous ont été présentées il y a quelques mois ne semblent plus en adéquation avec la vision que vous souhaitez imprimer à cette réforme.

<sup>1</sup> <https://www.who.int/publications/i/item/9789240033863> accédé en octobre 2023

<sup>2</sup> <https://www.who.int/europe/news/item/15-12-2021-who-europe-launches-new-roadmap-to-strengthen-nursing-and-midwifery-in-the-region> accédé en octobre 2023

<sup>3</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> accédé en octobre 2023

<sup>4</sup> [Programme d'action - UHC2030 - www.icn.ch](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/) accédé en octobre 2023

<sup>5</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047561956> accédé en octobre 2023

<sup>6</sup> Discours d'ouverture à l'université d'été de la CSMF à Arcachon, 06 octobre 2023 – egora.fr

**Conseils Nationaux Professionnels  
de la profession  
infirmière**

**CN PI**  
Infirmier(e)s  
cnpinfirmier@orange.fr

MALAQUIN-PAVAN Evelyne  
Présidente

**CN PIA**  
Infirmier(e)s anesthésistes  
president@cnpia.fr

DEBOUT Christophe  
Président

**CN PIBODE**  
Infirmier(e)s de bloc opératoire  
presidencecnpibode@gmail.com

CARTIGNY Alain  
Président

**CIP**  
Infirmier(e)s puéricultrices  
presidence@college-ipde.fr

ROYER de la BASTIE Claire  
Présidente

**CN P IPA**  
Infirmier(e)s en pratique avancée  
president.cnpipa@gmail.com

DEVICTOR Julie  
Présidente

Dans le respect des principes éthiques et déontologiques qui guident le fonctionnement de nos Conseils nationaux professionnels, nous souhaitons apporter une information la plus juste à nos membres. Nous souhaitons également éviter d'investir le temps et l'énergie de nos experts, qui sont par ailleurs des professionnels en exercice surchargés, dans des réflexions et dans la rédaction de propositions qui ne seraient plus en adéquation avec la nouvelle vision que vous portez et qui, par voie de conséquence, ne deviendraient jamais réalité.

Ainsi, Monsieur le Ministre, nous avons besoin de connaître vos intentions quant aux évolutions attendues par la profession infirmière dans le contexte de la réforme du système de santé.

Nous souhaiterions vous rencontrer afin de clarifier ces éléments qui constituent la base de nos réflexions et des préconisations que nous formulons.

Sans clarification, il nous est impossible de continuer à travailler et à être force de proposition dans ces projets.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Julie  
DEVICTOR



Evelyne  
MALAQUIN-PAVAN



Christophe  
DEBOUT



Claire ROYER  
de la BASTIE



Alain  
CARTIGNY



*Copie à*

*Agnès FIRMIN LE BODO, ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé,*

*Raymond LE MOIGN, directeur du cabinet*

*Sandrine WILLIAUME, conseillère attractivité et évolutions métiers, cheffe du pôle métiers et compétences du système de santé.*

*Romain BÉGUÉ, conseiller premier recours, chef du pôle ambulatoire, organisations territoriales et accès aux soins.*

*Brigitte FEUILLEBOIS, chief nurse officer.*

*Marie DAUDE, directrice générale de l'offre de soins.*

*Grégory EMERY, directeur général de la santé.*